

soient poursuivis et jugés, que l'état-major soit entièrement renouvelé, que toute la troupe soit changée et campe hors de la ville, etc. ».

Le surlendemain, 9 prairial, *la Sentinel*, organe avéré de Vitet et de Reverchon, annonçait triomphalement la destitution du général Montchoisy et son remplacement par le général Elie. Elle faisait précéder cette nouvelle du récit mensonger de six nouveaux assassinats à Lyon. Le Directoire endossait ainsi les accusations du farouche Hagaert et il exauçait dans leur plénitude les désirs exprimés par lui. Il n'avait cependant pas osé aller aussi loin que Vitet le lui avait demandé. Comment sa décision avait-elle été prise ? C'est ce que nous allons voir maintenant.

■

Le 8 prairial, le citoyen Cochon de Lapparent, Ministre de la police générale, adressait au Directoire exécutif un rapport sur les événements de Lyon. Après en avoir fait le récit d'une façon à peu près impartiale, il s'exprimait ainsi :

« On attribue cet événement qui, heureusement, n'a point eu d'autres suites, à la réaction des terroristes royaux de l'an III contre les terroristes de l'an 1793, qui, dit le commissaire près l'administration centrale, leur servirent d'échelons pour arriver jusqu'aux amis de la République.

« Le général Montchoisy ne paraît pas avoir montré beaucoup de fermeté dans cette affaire. Il s'est laissé séduire par les applaudissements que la multitude lui a donnés lorsqu'il a promis que l'auteur du coup de bayonnette serait puni. Il a trop légèrement cru à la promesse que le peuple lui faisait de se retirer. Son intention était bonne sans doute ; il voulait éviter l'effusion du sang ; mais sa faiblesse n'a fait qu'encourager la malveillance. Il en est résulté des meurtres, et de plus grands malheurs pouvaient s'en suivre. C'est à vous, Citoyens, à apprécier la conduite de ce général et à juger du degré de confiance qu'il mérite.

« Quoi qu'il en soit, cet événement malheureux qui, suivant les rapports, paraît ne prendre sa source que dans la réaction, concourt, avec tous ceux qui l'ont précédé, à prouver que la police n'est pas observée avec une exacte sollicitude dans la commune de Lyon ».

